

# École Supérieure d'Art de Lorraine

## Rapport du jury 2025

Les propositions artistiques organisées en 6 concerts étaient variées et investies. La personnalité et l'engagement artistique des candidats ont été bien mis en valeur. Chaque programme comportait de nombreuses pièces pluridisciplinaires avec la danse, fruit d'un travail réfléchi et abouti.

Les niveaux technique et artistique correspondent bien aux attendus d'un professionnel se dirigeant vers une carrière d'enseignant.

Les aides techniques (régie de plateau) apportées mutuellement et les collaborations entre musiciens et danseurs témoignent d'un esprit de « promo » et d'une dynamique collective remarquable, en impliquant également les nouveaux étudiants et les diplômés des années précédentes. Le jury a été sensible à la force de ce collectif. Il suggère que cette dynamique puisse être préservée par les jeunes diplômés tout au long de leur carrière d'enseignant et d'artiste.

Les candidats étaient à l'aise sur scène et ont fait preuve de naturel. Les programmes ont comporté des pièces d'une grande sensibilité et inventivité. Les transitions et enchaînements ont été réalisés avec soin et professionnalisme.

L'ensemble des écrits (notes de programme, porte-folio) étaient bien préparés et réalisés. Des éléments complémentaires qui ont permis au jury et au public de mieux identifier le travail et l'engagement des candidats.

Concernant plus spécifiquement les mémoires, le jury a relevé une qualité d'écriture et le rôle important joué par les tuteurs dans cet accompagnement à la recherche. Il a été systématiquement mentionné par les candidats.

Le jury souligne avoir apprécié ses échanges avec les candidats. Ceux-ci se sont montrés à l'écoute des remarques et ont répondu aux questions avec sincérité et maturité. L'organisation des journées a permis de prendre le temps d'installer un échange suffisamment long avec chaque candidat, tout en maintenant des temps de préparation et de délibération avant et après chaque entretien.

Le jury a apprécié l'exigence apportée au maintien du niveau du diplôme et sa liberté dans la notation au regard du parcours diplômant dans lequel les étudiants sont engagés.

Le jury tient à souligner la très bonne organisation des épreuves par l'équipe du PMD et la mise à disposition d'un régisseur du conservatoire pour la gestion des lumières.

Fait en deux exemplaires, à Metz le 14 février 2025.



**Caroline CUEILLE,**

Présidente du jury



**Nadia CAUVIN,**

Personnalité qualifiée



**Stéphane BILLAULT,**

Directeur de  
Conservatoire



**Christophe OLLIER,**

Professeur certifié